

La conception germanique du pouvoir : le mundium

Par **Moonlight**, le 14/10/2012 à 15:27

Bonjour à tous et merci d'avance ^^

Alors pour mon TD j'ai une dissertation à faire et je voulais vous demander votre avis sur mon plan.

Sujet => La conception germanique du pouvoir : le mundium

I - Précisions générales sur la conception germanique du pouvoir

A - Les origines de cette conception

- * Conception romaine du pouvoir
- * Rupture entre la conception romaine et celle germanique

B - Le mundium

- * explication de ce qu'est le mundium (pouvoir de protéger, ...)
- * proximité avec le bannum et leurs différences

II - L'ambiguïté du mundium/pouvoir

A - La confusion des domaines

- * confusion privé/public
- * mélange des deux

B - Les deux caractères

- * lien perso
- * caractère patrimonial

Voilà ! merci ^^

Par **Visiteur**, le 14/10/2012 à 17:52

À première vue, j'ai l'impression que tes titres ne ressemblent pas trop à des titres de dissertations, mais plus à ceux d'un cours ou d'un exposé.

Essaie de les étoffer plus, pour montrer que tu as su tirer l'intérêt de ce sujet. Questionne le sujet pour cela.

D'où vient le mundium ?

Est-il très développé à l'époque ? Par qui ?

Que nous a-t-il laissé comme héritage ?

Par **Visiteur**, le **14/10/2012** à **17:55**

J'ajoute une chose.

Ton I est hors sujet à mon avis. Ne nomme pas une sous-partie par l'intitulé de ton sujet et le A est, je pense, à placé en introduction.

Par **Moonlight**, le **14/10/2012** à **17:59**

merci de tes conseils, je vais essayer de rectifier

Par **BenKweller**, le **15/10/2012** à **11:40**

Perso j'ai fait :

I. La confusion sphère publique/privée

A) L'idée du lien personnel

B) La conception patrimoniale

II. L'exercice du pouvoir

A) Un pouvoir de commandement

B) Un pouvoir de protection

Si ça peut t'aider ;)

Par **Visiteur**, le **15/10/2012** à **19:42**

Et où est la problématique correspondante au fait ?

Sinon, vous êtes dans la même fac ? Je ne suis pas certaine que ce soit pertinent de s'échanger un plan complet...

Par **BenKweller**, le 15/10/2012 à 19:48

Ma problématique tourne autour des conséquences de la non distinction entre sphère publique et sphère privée sur l'exercice du pouvoir. En gros (je n'ai plus ma copie).
Je donnais juste mon plan pour lui donner des idées et qu'il (elle) puisse réfléchir à partir de là. Après qu'il (elle) le reprenne ou pas, je m'en fiche un peu...

Par **Visiteur**, le 15/10/2012 à 20:16

D'accord. Moi personnellement ça ne me dérange pas que tu donnes ton plan mais il me semble que c'est contraire à la charte du forum.
On est censé seulement donner notre avis sur le travail des étudiants le demandant.

Par **BenKweller**, le 16/10/2012 à 10:12

Ah ok, si un des modérateurs souhaite l'enlever il n'y a pas de soucis.

Par **Camille**, le 16/10/2012 à 10:28

Bonjour,
Ce n'est pas exactement que ce soit strictement interdit, mais on considère ici qu'il est plus utile d'aiguiller le demandeur d'un plan pour qu'il finisse par le trouver lui-même plutôt que de lui en donner un tout fait, qu'il va s'empresser de copier sans forcément le comprendre.

Voir charte du forum, point n°7.

Par **Moonlight**, le 20/10/2012 à 18:33

Merci Ben !

De toute façon ma copie était déjà rendue au moment de la publication de son plan donc voilà et je n'aurais pas tout recopier c'est sur